Rénovation énergétique - Technicien - coordinateur (H/F/X)

Construction - Travaux | Energie - Environnement

Coordination et encadrement

Durée

1 an

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Diplôme

Pratique en entreprise / Alternance

Oui

Métier en pénurie / Fonction critique

Oui

Vous êtes chevronné ou chevronnée dans le monde de la construction ? L'énergie et les nouveaux matériaux font partie de vos préoccupations ? Alors devenez Technic coordinateur en rénovation énergétique grâce à cette formation innovante !

Le Technicien coordinateur et la Technicienne coordinatrice en rénovation énergétique **élaborent des projets de rénovation répondant aux normes «bâtiment basse consommation »**. Isolation, énergie renouvelable, matériaux responsables... Ils gèrent les projets de rénovation dans leur ensemble, de la conception à la réalisation des passant par le choix des matériaux. Ils veillent au respect des bonnes pratiques pour **garantir la qualité des rénovations ainsi que l'amélioration des performances éne** des bâtiments.

Au cours de cette formation de coordination et d'encadrement, vous développerez toutes les compétences et apprendrez toutes les techniques nécessaires au métier d

Technicien coordinateur en rénovation énergétique :

Réaliser l'examen physique du bâtiment : vous apprenez à analyser la typologie du bâtiment à partir des documents techniques afin de déterminer les techniqu constructives utilisées, à identifier les usages du bâtiment en tenant compte du contexte climatique et géographique afin de déterminer les meilleures options d énergétiques, à procéder aux mesures de consommation d'énergie avec des outils agréés afin de qualifier et quantifier les désordres énergétiques ;

Elaborer le diagnostic énergétique : vous développez les compétences nécessaires en vue d'analyser les exigences du donneur d'ordre afin de les intégrer à la pr bilan énergétique, de compiler toutes les informations techniques et réglementaires afin de rédiger le bilan thermique, de restituer au donneur d'ordre le bilan é qui présente les arguments techniques des solutions proposées ;

Construire la proposition de rénovation énergétique : vous apprenez à évaluer la faisabilité technique du projet de rénovation énergétique, à identifier les solut techniques adaptées à la typologie du bâtiment en tenant compte de la réglementation en vigueur et des exigences du maître d'oeuvre afin de définir les matéria techniques de mise en œuvre.

Présenter la proposition de rénovation énergétique : dans le cadre de cette formation, vous enrichissez vos connaissances afin de présenter à votre hiérarchie d'œuvre le projet de rénovation énergétique détaillé en précisant les solutions, matériaux retenus, les coûts ainsi que les conditions de mise en œuvre;

Réceptionner et contrôler la fin du chantier : vous apprenez à contrôler la conformité d'un résultat du chantier, en fonction du cahier des charges et des besoins réaliser la facturation, à expliquer le suivi nécessaire au maître d'œuvre.

Alors si vous souhaitez vous perfectionner et donner une nouvelle jeunesse au bâti, rendez-vous dans l'un des Centres IFAPME qui propose cette formation afin de vou

La pratique en entreprise est recommandée dans cette formation via le modèle de formation en alternance *(https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance)* : ± 8 cours généralement en horaire décalé et ± 30h de pratique en entreprise par semaine ; rémunérées.

Cette formation mène à un métier répertorié comme « Métier en pénurie » : la demande de main d'œuvre est supérieure au nombre de candidats, vous aurez de nombreuses possibilités d'emploi à la suite de votre formation.

Les demandeurs d'emploi peuvent notamment profiter

d'une prime Incitant+ *(https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#prime-incitant+)* en fin de formation pour adultes,

ainsi que d'un assouplissement de certaines obligations *(https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#droit-assouplissement-allocation-insertion)* liée statut de demandeur d'emploi/chômeur.

Cette formation a été développée dans le cadre du projet INTERREG V France-Wallonie-Vlaanderen RENOVALT *(https://www.renovalt.eu/)*

Interreg France-Wallonie-Vlaanderen

UNION EUROPÉENNE
EUROPESE UNIE

RENOVALT

Débouché(s) métier(s)

Technicien / Technicienne en rénovation énergétique

Consultant indépendant / Consultante indépendante en rénovation énergétique

Employé / Employée dans une société du secteur de la construction

Débouché(s) future(s) formation(s)

Gestionnaire de chantier *(https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/gestionnaire-de-chantier)*

BIM Coordinateur *(https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/bim-coordinateur)*

Point(s) fort(s)

Métier en pénurie (nombreux emplois + prime et assouplissement pour demandeurs d'emploi)Travail en équipe ou en autonomie Travail au bureau et sur le t

Contact client Métier d'avenir Projet transfrontalier qui vise à accroitre la mobilité et à favoriser l'insertion du diplômé sur le marché de l'emploi transfrontal

Finalité

Diplôme de Coordination et d'Encadrement homologué par la Communauté françaiseCe métier est positionné au niveau 5 du cadre européen des qualificati

Conditions d'accès

La formation « Technicien-coordinateur en rénovation énergétique » est régie par des conditions d'admission particulières liées à cette formation

Est admis à la formation de coordination et d'encadrement **Technicien-coordinateur en rénovation énergétique**, la personne qui possède :

- soit un diplôme d'une formation de chef d'entreprise IFAPME « Entrepreneur général » ;
- soit un diplôme d'une formation de coordination et d'encadrement IFAPME « Métreur-deviseur à orientation PEB » ou « Gestionnaire de chantier » ;
- soit un diplôme de l'enseignement supérieur ou universitaire à orientation construction ;
- soit un certificat de qualification délivré à l'issue d'une 7ème technique de qualification :
  - Technicien en encadrement de chantier.
  - Technicien spécialisé en métrés et devis.

Les personnes qui ne sont pas porteurs de l'un de ces diplômes ou certificats peuvent toutefois être admis aux cours, sous réserve de l'accord du Conseiller pédagogiqu l'IFAPME. L'accès à cette formation pourrait être octroyé aux détenteurs de diplômes en lien avec le secteur de la construction ou de titres officiels de compétences va acquises en formation (par exemples : certificat de compétences acquises en formation, certificat de formation professionnelle spécifique, titres de validation de comp

Pour pouvoir être prise en considération, l'activité professionnelle doit avoir été exercée au cours des dix années précédant la demande d'inscription aux cours.

Aptitudes

La pratique de cette formation et de ce métier nécessité un certain nombre de qualités comme :

Maîtrise des outils digitaux qui lui permettent de réaliser une analyse environnementale du bâtiment et des différents éléments architecturaux du projet.

Un esprit critique afin de prendre des décisions scientifiques, neutres et adaptées au marché de la construction et aux besoins du maître d'oeuvre.

Bonnes compétences communicationnelles nécessaires à la défense et à l'argumentation de son projet auprès de sa hiérarchie et du maître d'oeuvre.

Programme

1ère année :

K84/25 Sensibilisation à la rénovation énergétique (4h)

K84/25 Introduction à la construction durable (4h)

K84/25 Examen physique du bâtiment (44h) :

- K84/25 Base de la thermique des bâtiments (22h)
- K84/25 Etat des lieux des bâtiments (22h)

K84/25 Elaboration du diagnostic énergétique (76h) :

- K84/25 Techniques d'isolation dont travaux pratiques Praxibat/Maison didactique (30h)
- K84/25 Techniques des fluides dont travaux pratiques Praxibat/Maison didactique (30h)
- K84/25 Environnement digital (8h)
- K84/25 Economie de la rénovation énergétique (8h)

K84/25 Elaboration du projet de rénovation énergétique (16h)

K84/25 Présentation de la proposition de rénovation énergétique (12h)

K84/25 Réception et contrôle de fin de chantier (16h)

K84/25 Ateliers collaboratifs – Applications pratiques (20h)

K84/25 Management de projets (24h)

K84/25 Communication – principes généraux (20h)

K84/25 Suivi TFE (20h)

S'inscrire à une formation pour adultes

Délais et informations

Les inscriptions sont **ouvertes jusque fin octobre.** En cas d'année préparatoire, les inscriptions sont **possibles jusqu'au 15 novembre**. Il est possible de s'inscrire formations *(https://www.ifapme.be/rentree-janvier)* pendant le mois de **janvier**.

Des droits d'inscription sont requis. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 220 et 350€ ou plus.

Prenez contact avec le Centre IFAPME *(https://www.ifapme.be/centres)* qui organise la formation.

S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

votre **carte d'identité** ;

une **copie du dernier diplôme** (ou bulletin) obtenu ;

si vous êtes demandeur d'emploi et vous vous inscrivez à une formation à un "métier en pénurie" *(https://www.ifapme.be/actualites/metiers-en-penuriecritiques-formations-ifapme-y-repondent)* , une **attestation d'inscription au FOREM *(https://www.leforem.be/)*** pour profiter d'un possible incitant financier.

Après cette inscription, **si l'Alternance est possible pour cette formation**, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.

Pour signer votre convention ou en cas de difficultés, contactez un Service de l'IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivant

votre carte d'identité

la preuve de votre inscription à la formation.

Les Isnes - G1

Rue Saucin, 66 5032 Gembloux (Les Isnes)

081 58 53 63

Secrétariat :

Du lundi au jeudi : de 8h à 17h

Le vendredi : de 8h à 16h

081 58 53 64

centre.gembloux@ifapme.be

Type d' inscription

Au Centre/lieu de formation

Dispenses partielles

Consultez votre centre pour en savoir plus.

Bon à savoir

Inscription possible jusqu'au 30 octobre de l'année académique concernée.